

Réf: Dossier 337910

Avis de constitution

SOCIETE « HARMONIE SPA & ESTHETIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème tranche , Lot
3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARMONIE SPA & ESTHETIQUE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- Coiffure ;
- Soins de beauté ;
- Vente d'accessoires de beauté et de cosmétiques ;
- Spa et esthétique
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème tranche , Lot

3855, Ilot 312

Dirigeant(s) Mlle KOUASSI SIALOU AMENAN LINA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08986 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53641/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

